

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 Février 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 7 février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE.

Etaient présents :

Mmes : Nathalie DAUNAS, Stéphanie LACOSTE, Monique PARTHENAY, Nathalie CHANTEREAU,

MM : Patrick LAFARGE, Éric VERGER, Jean-Maurice SABATER, Pierre LEVEQUE, Théo MORILLON, Bruno GAUTIER, Jérémy AUMONT,

Absents : Mme Laëtitia FRANCK PRUDENZANO, Mme Laurence POUVALOUE, M. Jean-Jacques LOUGEZ

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11

Ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Route de Sigogne - Rue du Pierrail,
- Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Les Arnauds,
- Travaux d'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité Les Arnauds,
- Autorisation au Maire de contracter un emprunt pour les travaux d'aménagement de la RD 15,
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des présents, 11 pour.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Jérémy AUMONT est nommé secrétaire de séance.

3 - Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Route de Sigogne - Rue du Pierrail

Dans le cadre du projet d'aménagement de la RD 15 – Route de Sigogne, Monsieur le Maire présente le plan financier des travaux de réseaux de communications électroniques sur la partie retenue par le Comité d'effacement comme suit :

Travaux de génie civil : (tranchées, fourniture et pose chambres de tirage, fourreaux, ...)

Montant total TTC des travaux	142 140,00 euros
Montant de la TVA	23 690,00 euros
Montant total HT des travaux	118 450,00 euros
Subvention Département (35 % du HT)	41 457,50 euros
Financement du SDEG 16 (35 % du HT)	41 457,50 euros

Contribution maximum de la commune (30 % + TVA) 59 225,00 euros

Prestations réalisées par l'opérateur de réseaux : (câblage, raccordements des abonnés, ...)

Etude : montant total TTC des travaux	1 855,44 euros
Câblage : montant total TTC des travaux	3 757,20 euros

Contribution de la commune (100 % + TVA études) 5 612,64 euros

Soit un montant total des contributions communales sur l'ensemble des travaux : 64 837,64 euros

Le Conseil approuve le plan de financement annoncé à l'unanimité des présents, 11 pour.

4 - Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Les Arnauds

Monsieur le Maire présente ensuite le plan financier des travaux de réseaux de communications électroniques sur la partie non retenue par le Comité d'effacement (Les Arnauds) comme suit :

Travaux de génie civil : (tranchées, fourniture et pose chambres de tirage, fourreaux, ...)

Montant total TTC des travaux	142 800,00 euros
Montant de la TVA	23 800,00 euros
Montant total HT des travaux	119 000,00 euros
Subvention Département	Néant
Financement du SDEG 16 (15 % du HT)	17 850,00 euros

Contribution maximum de la commune (85 % + TVA) 124 950,00 euros

Prestations réalisées par l'opérateur de réseaux : (câblage, raccordements des abonnés, ...)

Etude : montant total TTC des travaux	1 747,44 euros
Câblage : montant total TTC des travaux	2 302,80 euros

Contribution de la commune (100 % + TVA études) 4 050,24 euros

Soit un montant total des contributions communales sur l'ensemble des travaux de 129 000,64 euros.

Le Conseil approuve le plan de financement annoncé à l'unanimité des présents, 11 pour.

5 - Travaux d'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité Les Arnauds

Monsieur le Maire présente enfin le plan financier des travaux de réseaux électriques sur la partie non retenue par le Comité d'effacement (Les Arnauds) comme suit :

Montant total TTC des travaux	176 400,00 euros
Montant de la TVA	29 400,00 euros
Montant total HT des travaux	147 000,00 euros
Subvention Département	Néant
Financement du SDEG 16 (35 % du HT)	80 850,00 euros
Contribution maximum de la commune (65 % du HT)	95 550,00 euros

Le Conseil approuve le plan de financement annoncé à l'unanimité des présents, 11 pour.

6 - Autorisation au Maire de contracter un emprunt pour les travaux d'aménagement de la RD 15

Monsieur le Maire propose de signer dès que possible un emprunt pour financer les travaux d'aménagement de la RD15, les taux augmentant constamment. Le montant reste à affiner mais ne dépasserait pas 400 000 € sur 20 ans.

Pour l'instant 2 banques sur les 3 sollicitées ont fait une proposition de financement à taux fixe, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. A réception de la 3^{ème} offre, le choix sera fait en fonction du taux d'intérêt.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à contracter un emprunt, 11 pour.

7 - Informations et questions diverses

Pas d'information, pas de question.

Le Maire lève la séance à 19 h 00

Liste des délibérations :

Numéro	Objet	Décision
2023/06	Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Route de Sigogne - Rue du Pierrail	Approuvée
2023/07	Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques Les Arnauds	Approuvée
2023/08	Travaux d'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité Les Arnauds	Approuvée
2023/09	Autorisation au Maire de contracter un emprunt pour les travaux d'aménagement de la RD 15	Approuvée